



A Tous PNC

AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

Novembre 2012

Performance de
l'Entreprise doit
rimer avec
amélioration
des conditions de
travail



**LES PNC SE
SENTENT
MEPRISES**



Air France aurait
besoin d'un accord
sur la qualité de
vie au travail

**Nous voulons
une traduction
concrète des
mots dialogue,
confiance et
respect**

Un an après ...

Il y a un an, nous rencontrons notre nouveau PDG, Alexandre De Juniac lors de la traditionnelle prise de contact organisée lors de la nomination d'un nouveau dirigeant. Ce que nous lui avons dit alors, pourrait se résumer ainsi : les PNC attendent de la nouvelle Direction à peu près l'inverse de ce qui a été pratiqué ces dernières années.

De façon moins lapidaire, il nous semblait essentiel que des changements profonds voient le jour sur de nombreux sujets.

L'INCOMPREHENSION

L'incompréhension notamment de notre collectivité suscitée par l'absence de dialogue; un dialogue fait d'écoute, d'attention et de respect. Cette incompréhension est renforcée par des conditions d'exercice de notre métier très dégradées.

Les PNC sont très investis dans leur métier c'est pourquoi leurs attentes sont très fortes à l'égard de l'intérêt de leur travail et des conditions de sa réalisation. Mal-

heureusement, notre employeur nous empêche de faire un travail de qualité et dans certains cas et avec certaines configurations cabines, la conscience professionnelle de notre collectivité devient un fardeau. Les PNC souffrent de ce qui pourrait être appelé « **le syndrome de la qualité empêchée** ».

Ce qu'attend notre collectivité, c'est de l'attention, de l'écoute et du respect.

Ce message nous l'avons fait passer il y a un an et il semble pourtant d'une actualité déconcertante !

L'Entreprise a-t-elle modifié son comportement ? Les mots dialogue, confiance et respect ont-ils été traduits en mesures concrètes ? NON, bien sûr et les seules mesures mises en oeuvre depuis sont celles de Transform et elles ne vont pas vraiment dans le sens voulu ! Certes, nous traversons une période de crise; l'Entreprise va mal, nous dit-on mais la restructuration ne doit pas s'opposer au respect de la qualité de vie au travail.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Alors que nos conditions de travail se dégradent, se déroulent actuellement, au niveau national, des négociations sur la qualité de vie au travail (QVT). Dans ce projet de texte, la QVT vise d'abord les conditions de travail et la possibilité qu'elles ouvrent ou non « **de faire bien son travail** » dans « une bonne ambiance ». Par ailleurs, la QVT est associée aux attentes fortes « **d'être mieux reconnu dans l'Entreprise** » et de « **mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle** ».

Au final, la QVT désigne et regroupe les actions qui permettent de **concilier l'amélioration des conditions de travail des salariés et la performance des Entreprises surtout quand ces dernières se transforment**. Il est également indiqué dans le projet d'accord que la promotion de la QVT suppose notamment un dialogue social de qualité et de veiller à écarter tout éventuel impact pathogène de l'organisation du travail.

Mais finalement, c'est exactement ce que nous demandions à notre nouveau PDG il y a un an ! Nous parlions de « qualité empêchée » et on parle aujourd'hui de « faire bien son travail ». Nous évoquions le manque de respect ressenti par les PNC et le projet parle « d'être mieux reconnu dans l'Entreprise ».

RESPECT ?

Hélas, nous sommes encore loin de conclure un tel accord à Air France tant le mépris ressenti par notre population est plus que jamais d'actualité ; mépris dans la communication en décalage avec la réalité ; mépris encore dans les conditions de travail avec des cabines toujours plus denses dont la taille est inversement proportionnelle à celle des offices et des compositions équipages ; mépris toujours dans la prise en compte de la vie personnelle du salarié tant les services de production sont déshumanisés ; mépris enfin pour notre métier (quasiment le seul désormais au contact de la clientèle) par les services du marketing qui oublie que nous travaillons dans un avion et non dans un grand restaurant !

Comment dans ces conditions atteindre la qualité de service légitimement attendue par nos clients et voulue par nos dirigeants ?

Tant que ces questions n'auront pas été traitées, tant que l'Entreprise n'aura pas modifié son comportement vis-à-vis de notre collectivité, la stratégie de l'Entreprise ne se verra que comme un surcroît de flexibilité et d'adaptabilité imposé.

De l'indispensable reconnaissance de nos singularités dépendra l'acceptation sociale des projets de la Compagnie par les PNC.

ADHÉSION UNAC-CGC - 3, place de Londres - 95727 Roissy CDG cedex

Nom :

Adresse :

Tél :

Prénom :

Mail :

Matricule :

Les PNC sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'UNAC. Et si, vous aussi, vous veniez rejoindre le plus grand syndicat PNC d'AF ! L'époque est au rassemblement des PNC, ne restez pas isolé.

ENVOYEZ CE BULLETIN PAR LA POSTE OU MIEUX...

ENVOYEZ UN MAIL POUR ADHÉRER À navigants@unac.asso.fr